

# Maintenance

## Questionnaire type

**Nom de l'établissement :** *Collège Chateaubriand*  
**Adresse de l'établissement :** *5 rue du collège 89330 Piffonds*  
**Responsable de l'établissement :** **Nom :** *Dupond* **Tél :** *01 02 03 04 05*  
**Responsable technique service électricité :** **Nom :** *Dutilleul* **Tél :** *06 07 08 09 10*

**Type d'établissement :** *Etablissement d'enseignement*  
**Catégorie / effectif :** *500 pers / 3<sup>ème</sup> cat.*  
**Type d'éclairage :** **BAES / LSC**  
**Technologie :** **Standard / SATI / Adressable**  
**Marque commerciale des blocs installés :** *Legrand / Kaufel*

**Nombre de blocs d'évacuation :** *150* **Dont** *8 étanches*  
**Nombre de blocs d'ambiance :** *15* **Dont** *2 étanches*

**Nombre de blocs non accessibles avec un escabeau :** *5*  
**Nombre de blocs dont l'accès nécessite la présence d'une personne de l'établissement (locaux fermés à clé):** *25*  
**Possibilité pour réaliser les tests (période de non occupation des locaux, circuits divisionnaires) :** *Les mercredi et samedi après midi*

**NB : à renseigner à la 1<sup>ère</sup> visite avec le responsable de l'établissement et appui du registre de sécurité**

# Opération de maintenance annuelle

## Procédure d'exécution

1 - Vérifier que les B.A.E.S. sont bien en place, sans détérioration ni modification de l'aspect initial.

~~2 - Vérifier que le témoin de charge ou le tube fluorescent dans le cas d'un bloc fluorescent permanent (P) est allumé en présence de l'alimentation secteur~~

~~3 - Procéder à la coupure de l'alimentation secteur des B.A.E.S.~~

~~4 - Vérifier l'allumage de toutes les lampes d'éclairage de sécurité.~~

5 - Vérifier le fonctionnement de la télécommande en effectuant avec celle-ci une mise à l'état de repos et une mise à l'état de fonctionnement

~~6 - Dès la remise à l'état de fonctionnement, vérifier que toutes les lampes d'éclairage de sécurité restent allumés au minimum pendant une heure.~~

7 - Vérifier que tous les composants remplaçables (témoin de charge - lampes d'éclairage de sécurité, accumulateurs) sont conformes aux références figurant dans la notice du constructeur.

8 - Vérifier que les accumulateurs ne présentent aucun aspect de défectuosité (boursoufflures ou fuites d'électrolyte).

9 - Nettoyer toutes les parties de l'appareil (interne - externe) et remplacer les étiquettes de signalisation, si nécessaire.

10 - Procéder au rétablissement de l'alimentation secteur des B.A.E.S.

*Cette opération ne doit pas présenter de danger pendant la période d'exploitation en tenant compte qu'un délai de douze heures minimum est nécessaire pour la restitution de l'autonomie.*

11 - Suite à ces différentes opérations, il sera apposé sur chaque appareil une étiquette de maintenance visible lorsque le B.A.E.S. est installé; comportant les indications des paragraphes 5 1.2 et 6.

12 - Etablir un rapport de visite détaillé.

13 - Renseigner le registre de sécurité.

***Pour les B.A.E.S. répondant aux performances SATI (attesté par le marquage du constructeur), l'allumage du voyant vert équipant l'appareil atteste la conformité du bon état du témoin de charge, des lampes d'éclairage de sécurité et de l'autonomie minimum d'une heure du bloc autonome. Les opérations 2, 3, 4 et 6 sont effectuées automatiquement.***

*Si le voyant jaune est allumé, cela signifie que l'appareil présente un défaut.*

*Les autres opérations devront être réalisées comme ci-dessus.*

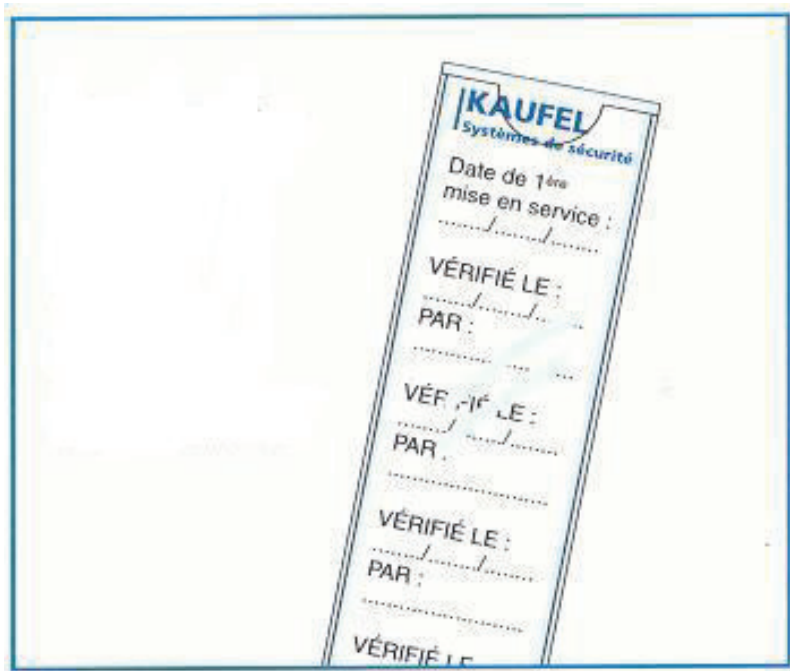
# Opération de maintenance annuelle

Opérations	Personne qualifiée
	<b>Annuellement</b>
BAES en place	X
BAES parfaitement visibles	X
Etat physique extérieur des BAES satisfaisant	X
Témoin de charge ou tube selon le cas	X
Voyant vert pour les BAES à performance SATI	X
Lampe(s) de sécurité	X
Conformité des composants remplaçables	X
Autonomie	X
Aspect batterie	X
Nettoyage général de l'appareil	X
Télécommande	X
Mise en place de l'étiquette de maintenance et la remplir	X*
Rapport de vérification	X
Registre de sécurité	X*
*A effectuer aussi en cas d'intervention exceptionnelle	

# Opération de maintenance

## Etiquette de maintenance

### Exemples d'étiquette de maintenance



• Taille approximative de l'étiquette de maintenance : 70 mm x 25 mm

N° du BAES	SOCIETE	Vérificateur	Date

• Etiquette à coller sur les blocs autonomes d'éclairage de sécurité après la maintenance annuelle

▪ **IMPORTANT** : A l'issue de chaque intervention, les dates d'intervention et toutes les anomalies constatées doivent être portées dans le Registre de Sécurité.